



Traduction Bernard Brajzblat sous le contrôle du Rav Alain Sénior de Créteil



Chabbath Behaalote'ha

21 Juin 2003

Volume 1 – Lettre 30

5763

21 Sivan 5763

Hil'hoth Chabbath

La nappe devient-elle aussi un support ledavar haassour ?

Deux règles s'appliquent à ce sujet précis.

Règle 1 : la *Guemara* dans *Chabbath 47a* rapporte qu'une flamme étant *mouqtsé*, la mèche, l'huile et la lampe deviennent chacune des *supports ledavar haassour* (d'une chose interdite)¹. Autrement dit, tout ce qui est placé sous quelque chose de *mouqtsé* devient *mouqtsé* à son tour, et pas seulement l'objet placé directement en dessous.

Règle 2 : Quand l'objet en dessous du *mouqtsé* n'est pas là pour servir à l'objet *mouqtsé*, mais pour une autre raison, il ne devient pas un *support ledavar haassour*.

Application : une table supporte tout ce qui est placé sur elle et devient donc un *support* pour les bougies. Bien que les bougies puissent être placées sur un plateau, la table devient néanmoins un *support*². Cependant, la nappe n'est pas là pour soutenir et être un *support* pour les bougies mais plutôt pour couvrir et décorer la table. De la même façon qu'un navet enterré ne devient pas le *support ledavar haassour* de la terre (*mouqtsé*) qui le couvre, car il³ n'est pas là pour soutenir la terre, on considère que la nappe n'est pas là non plus pour servir aux bougies⁴ et en conséquence, la nappe ne serait pas *mouqtsé* du tout⁵.

Cependant, nous trouvons des *poskim* (décisionnaires) qui pensent que la nappe toute entière devient *mouqtsé*, alors que d'autres⁷ limitent cela à la partie de la nappe située directement sous les bougies. Le *Michna Beroura* précise⁸ qu'en cas de nécessité, on peut s'appuyer sur les *poskim* les plus indulgents qui ne considèrent pas la nappe *mouqtsé* du tout.

Un tiroir contenant de l'argent ou d'autres objets mouqtsé, est-il lui-même mouqtsé ?

Comme la fonction du tiroir est de contenir des objets, il devient un *support ledavar haassour*. Par contre, un tiroir ne deviendra pas un *support* si les objets non *mouqtsé* qu'il contient, sont plus importants que les *mouqtsé*.

Comment détermine-t-on quel objet est plus important que l'autre ?

Dans le *Sefer Mouqtsé*⁹, on trouve deux définitions :

Pour le *Rav Moché Feinstein Zatsal*, l'évaluation se fait selon ses besoins immédiats. Ainsi, si sur un plateau ou dans un tiroir, il y a de l'argent et des assiettes, puisqu'on n'a aucun besoin de l'argent le *Chabbath* alors que les assiettes sont nécessaires, elles sont considérées comme ayant plus de valeur¹⁰. En conséquence le plateau et le tiroir sont des *supports* pour le *beter* (objet permis) et ne sont pas *mouqtsé*.

Rav Chlomo Zalman Auerbach Zatsal est cité estimant que l'évaluation doit globalement tenir compte de ce qu'une personne serait prête à abandonner le cas échéant¹¹. Par conséquent, dans le cas ci-dessus, si l'argent est une somme substantielle, une personne préférerait renoncer aux assiettes plutôt qu'à l'argent. Dans ce cas, l'argent a plus d'importance et le plateau ou le tiroir est un *support ledavar haassour* (d'une chose interdite).

Si Reuven a placé de l'argent sur la table de Chimon avant Chabbath, la table devient-elle un support ledavar haassour ?

Une autre règle stipule que seul le propriétaire d'un objet permis ou son représentant peut le transformer en un *support ledavar haassour*. Donc, quand Reuven place de l'argent ou d'autres objets *mouqtsé* sur les objets permis de Shimon sans son consentement ou sans qu'il ne le sache, ces derniers ne deviendront pas des *supports* et on pourra faire glisser les objets *mouqtsé* du *beter* (objet permis).

Le *Michna Beroura* rapporte^[12] que beaucoup de *poskim* (décisionnaires) reconnaissent que si Reuven a placé un objet *mouqtsé* sur un *beter* (objet permis) de Shimon dans l'intérêt de Shimon cela devient un *support*, bien que Shimon n'en sache rien.

Par exemple : si Reuven a placé une assiette en dessous d'une bougie qui se consume pour éviter un incendie et si la bougie est tombée dans l'assiette entre *bein bachmachoth* (crépuscule) et la nuit^[13], puisqu'il est évident que Shimon aurait souhaité que Reuven la place là, l'assiette devient un *support ledavar haassour*.

[1] Comme expliqué dans les Lettres précédentes, un objet permis en dessous d'un objet *mouqtsé* devient *mouqtsé* dans certaines conditions.

[2] À moins que les mesures décrites dans La Lettre 29 n'aient été prises pour contrebalancer les bougies.

[3] *Siman* 311:8.

[4] *Cha'ar Ha'tsioun* 309:24 au nom du *Beth Meïr*

[5] Le *Choul'han Arou'h HaRav* 309:9 statue selon cet avis.

[6] *Levouchei Serad* sur le *Taz*.

[7] *P'ri Megadim*.

[8] *Siman* 309:18.

[9] Écrit par Rav Pin'has Bodner

[10] S'il avait d'autres assiettes et si l'argent était une somme substantielle, l'argent aurait la priorité.

[11] Voir aussi *Choul'han Chlomo Siman* 310:28/3 et pas comme il est dit dans le *Chemirath Chabbath Kehil'hata* 20 note de bas de page 203.

[12] *Siman* 309:27.

[13] *Choul'han Arou'h HaRav*. Autrement l'assiette ne serait pas un *support*.

Sujets de réflexion

Un fruit vendu comme marchandise est-il *mouqtsé* ou non ?

Y a-t-il une différence entre des produits alimentaires et d'autres marchandises? Autrement dit, si je peux obtenir des assiettes en cartons ou en plastique d'un commerçant local le Chabbath, sont-elles *mouqtsé*?

Si j'ai mis à sécher des morceaux de pomme sous mon porche avant Chabbath, puis-je les manger Chabbath ?

Si quelqu'un a cru par erreur qu'un objet particulier était *mouqtsé* et a appris par la suite que ce n'est pas le cas, peut-il le manipuler le Chabbath ?

Réponses la semaine prochaine

Un mot sur la Paracha

Il a été demandé à Aaron HaCohen (le prêtre) d'allumer la *Menorah* (Candélabre) dans le *Michkan* (Tabernacle), ce qui ne sert apparemment à rien parce qu'*Hachem* y "réside" et qu'Il est la source de toute lumière. Le *Midrach* enseigne que ceci était en fait destiné à apaiser les *Benei Israël*. C'est comparable à la parabole de l'aveugle accompagné chez lui, à qui son bienfaiteur avant de se mettre en route demande d'avoir l'obligeance de tenir la torche pour éclairer la route.

Le guide n'a pas besoin de son aide, mais il le lui demande pour lui faire sentir qu'il est utile et que ce n'est pas qu'un geste de charité.

Hachem Yitbara'h qui éclaira la nuit dans le désert et créa le soleil et tous les luminaires, demanda aux *Benei Israël* "d'éclairer" le *Michkan* (Tabernacle), afin qu'ils ne se sentent pas dégradés et inutiles.

C'est comme cela qu'on demande aux Juifs de faire la charité. En faisant du bien à une autre personne, il faut la faire se sentir grande et importante

Iggereth HaGRA – La lettre du Gaon de Vilna (24^{ème} partie)

Je demande aussi à ma femme d'honorer ma mère, comme la *Torah* l'impose, surtout depuis qu'elle est veuve, ce serait alors un grand péché de lui provoquer ne serait-ce que la plus petite contrariété. Je te demande aussi, Mère de faire que la paix règne entre vous, et que vous vous efforciez de vous apporter du bonheur, l'une envers l'autre. C'est une grande *Mitsvah* incombant à tout un chacun, comme nous le voyons (*Rechith 'Ho'hma*) "Quand un homme est jugé on lui demande: "As-tu fait de ton prochain un roi pour toi?" Nous voyons que chacun doit rehausser l'honneur de son prochain. En fait le but principal de la *Torah* est d'apporter de la joie à l'homme.

A la mémoire de Moché Ben Barou'h - Lezer BRAJZBLAT - 25 Sivan 5730

Vous pouvez recevoir et diffuser cette lettre en contactant:

Association Déborah-Guitel, 4,rue des Archives 94000 – CRETEIL 01.43.99.03.07
e-mail: deborah-guitel@club-internet.fr

Vous pouvez **dédicacer** une de nos lettres à la **mémoire** ou à l'**attention** ou en l'**honneur** d'un de vos proches

Note: Le but de ces publications est de clarifier les sujets traités et non pas de rendre des décisions halakhiques. Nous attirons l'attention de chacun sur les questions pratiques importantes que peuvent soulever ces sujets. On devra consulter une autorité compétente pour recevoir une décision appropriée.

Important : Ne pas transporter **Chabbath** et ne pas jeter, mais déposer dans une **Gueniza**